

Une enquête de
**L'OBSERVATOIRE
DES FAMILLES**
De l'INDRE

VACANCES ET LOISIRS DES FAMILLES DE L'INDRE

Udaf 36

Synthèse

Enquête 2016

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous

Les objectifs de l'enquête :

- Observer et comprendre les habitudes et attitudes des familles concernant leurs vacances et leurs loisirs et celles de leurs enfants
- Recueillir leur ressenti vis à vis des bienfaits et/ou des difficultés à partir en vacances ou avoir des loisirs avec leurs enfants
- Apprécier leurs connaissances et opinions sur les dispositifs d'aide aux vacances.

Depuis 2008, la part du budget des familles consacré aux loisirs a fortement diminué pour atteindre en 2012 le niveau le plus bas depuis 1988 (source INSEE références 2014).

Le taux de départ en vacances n'augmente plus depuis plusieurs années.

Ces derniers chiffres sont source d'inquiétudes pour le mouvement familial, au regard de la contribution des loisirs au développement de la personne, tant au sein de la famille qu'au sein de la société.

L'évolution des modes de vie et des temps professionnels a modifié le comportement des

familles en matière de loisirs et de vacances. Les successives réductions du temps de travail ont facilité l'augmentation des temps libres, dégagés de toutes contraintes professionnelles.

Parallèlement, l'offre de loisirs s'est étoffée au même rythme que la société de consommation. Ces changements importants ont modifié la manière dont les familles perçoivent et organisent leur temps libre.

Les loisirs sont un levier de transmission des valeurs, d'un parent à son enfant et inversement. L'intérêt pour la culture ou pour un sport pendant l'enfance peut devenir une

habitude à l'âge adulte. Ces temps de partage en famille participent également au renforcement des liens familiaux.

C'est pour mieux appréhender ce sujet que l'UDAF a entrepris cette enquête auprès des familles du département. Les éclairages apportés serviront de tremplin pour promouvoir et défendre le droit des familles à l'accès aux loisirs et vacances.

Méthodologie

Cible	parents avec au moins un enfant âgé entre 3 et 15 ans
Envoi	3000 questionnaires par voie postale
Source	base allocataires CAF
Démarrage	septembre 2015
Retour	361
Analyse	logiciel Question Data

Profils des répondants

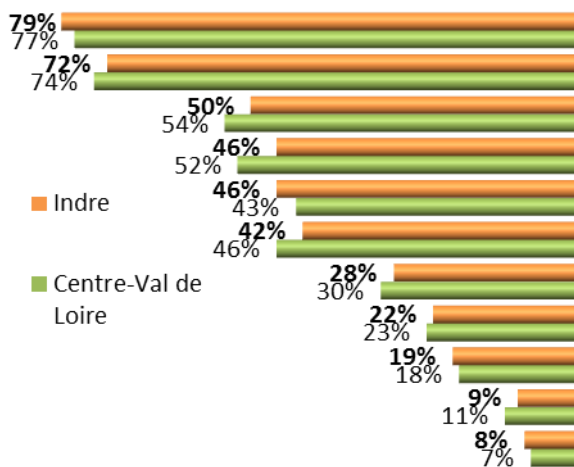
- 79% des répondants vivent en couple
- 58% ont deux enfants
- 7% ont un enfant
- 36% ont trois enfants et plus

L'échantillon représente un ensemble de 865 enfants à charge. 29% des enfants ont moins de 6 ans.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés et les ouvriers.

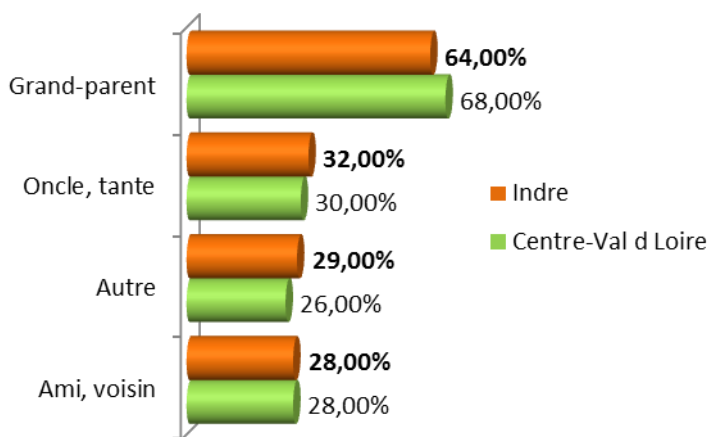
LES LOISIRS

☞ *Au cours des 6 derniers mois, vous et vos enfants, avez-vous pratiqué les activités suivantes et avec qui ?*

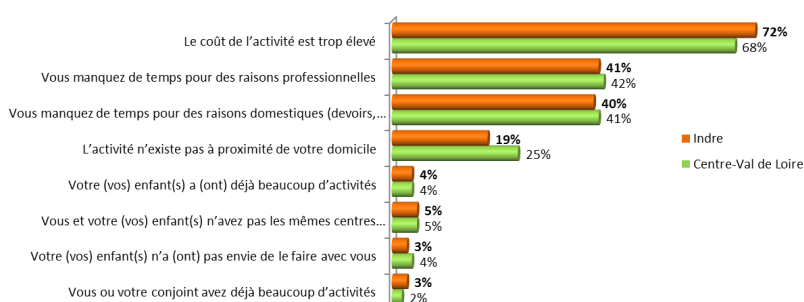


Exemple de lecture : sur l'ensemble des répondants et de leurs familles, au moins 55% ont pratiqué une activité

☞ *Si vos enfants font des activités avec d'autre(s) adulte(s), le(s)quel(s) ? (Plusieurs réponses possibles)*



☞ *60% des répondants ne font pas d'activités avec leurs enfants et alors qu'ils aimeraient en faire. Pour quelles raisons ne le font-elles pas ? (Plusieurs réponses possibles)*



Les familles attachent de la valeur aux loisirs et aux vacances.

Elles considèrent ces temps comme un moment de transmission de partage et de repos.

Ces temps peuvent contribuer à renforcer les liens familiaux et la transmission de valeurs.

Occuper les temps libres ne signifie pas « tuer le temps », ou « occuper les enfants », ou « passer ensemble un moment de convivialité ».

Qu'ils soient partagés ou non par l'ensemble des membres, les familles partagent une grande diversité de loisirs.

Ces loisirs sont le plus souvent liés au week-end. Les activités en semaine sont moins nombreuses et sont davantage consacrées à des activités à la maison (regarder la télé, multimédias, écouter de la musique..).

La majorité des activités sont partagées par l'ensemble des membres de la famille. Il va d'une volonté de partage. Le plus souvent les grands parents prennent le relai, signe d'une solidarité familiale et fort d'un lien intergénérationnel. C'est également une chance pour les parents en manque de disponibilité : 6% aimeraient faire des activités et ne le font pas. Les contraintes domestiques et professionnelles sont les principaux obstacles cités...sans pour autant oublier les difficultés financières.

Partager une grande variété d'activités « tous ensemble » peut avoir un coût important : c'est le frein majeur poussant à restreindre le nombre de loisirs.

Enfin, cela suppose des sacrifices : 48% des répondants ont stoppé une activité au bénéfice de leur(s) enfant(s).

Face à ces résultats, plusieurs points de vigilance sont relevés:

- **Temps d'activité des enfants : 45% des enfants ont des activités multimédias seuls. Ce pourcentage est plus faible pour les jeunes enfants.**
- **Le week-end : quel sens donner aux loisirs quand un parent travaille ? Les activités sont-elles toujours disponibles ?**
- **Le soutien aux familles : comment leur permettre de mieux concilier loisirs avec vie quotidienne et vie professionnelle ? Comment les aider à ne pas culpabiliser ?**
- **Les loisirs gratuits : sont-ils bien connus et suffisamment identifiés par les familles ?**

LES VACANCES

Les vacances, c'est « passé du temps en famille » (88%), « se reposer, se ressourcer » (51%), et « partager des activités en famille » (45%). Tout est dit : les vacances sont considérées comme un moment de partage en famille. Mais encore comme faut-il pouvoir partir.

45% des répondants sont partis en vacances soit 10 % de moins que la région Centre-Val de Loire. Pour expliquer les non départs, des contraintes transitoires sont évoquées : enfants en bas âge, souci de santé...

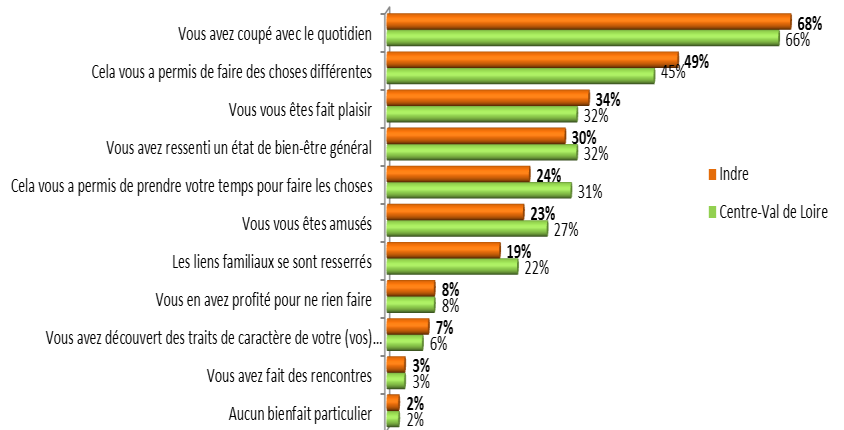
Cependant la principale raison est liée au budget. Et contrairement aux loisirs-potentiellement gratuits-, le frein financier au départ a un impact sur le long terme. Pour 50% des non partants, leur dernier séjour remonte à plus de 5 ans. Et même 12% d'entre eux ne sont jamais partis.

Dans ce contexte, les aides aux vacances sont jugées utiles et indispensables pour partir pour 42% des bénéficiaires. Toutefois on compte seulement 19% de bénéficiaires parmi les répondants. Ces aides ont été principalement perçues dans le cadre d'une activité professionnelle. Pourtant d'autres aides existent , mais elles sont méconnues pour plus de 50% des répondants. D'ailleurs 86% des répondants n'ont pas entrepris de démarches et beaucoup ne savent pas comment faire.

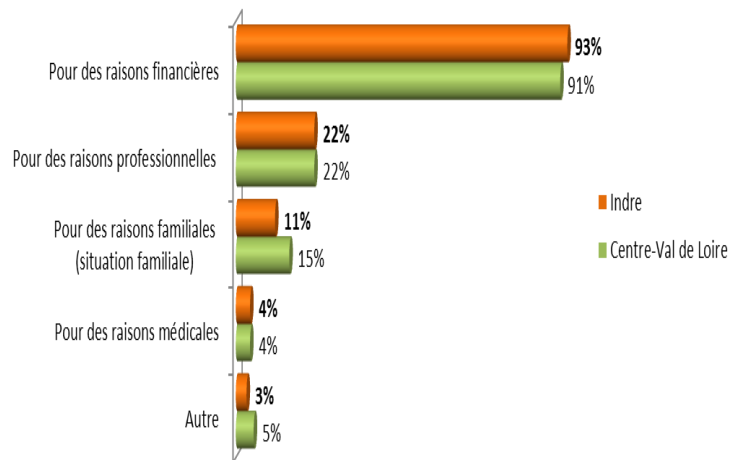
A la lecture des résultats, les vacances peuvent paraître un luxe que certaines familles ne peuvent pas s'offrir. Aussi des points d'interrogation subsistent :

- Les aides aux vacances touchent-elles leurs publics ? (47% des bénéficiaires auraient pu partir sans ces aides).
- Les vacances ont de nombreux bienfaits, et sont nécessaires à l'épanouissement de la famille. Cette valeur est-elle suffisamment reconnue et plébiscitée ?
- Les aides aux vacances sont-elles suffisamment connues et facilement accessibles ?

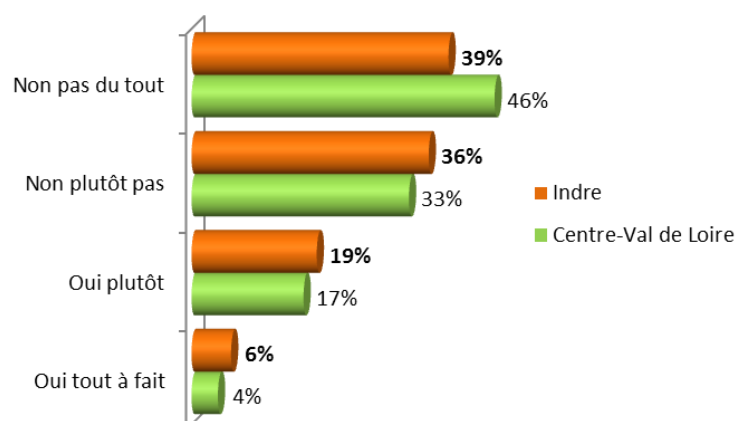
☞ La dernière fois que vous êtes parti 4 nuits ou plus en famille, quels ont été les principaux bienfaits (3 réponses possibles)



☞ Si au cours de 12 derniers mois, vous n'êtes pas parti au moins une fois 4 nuits consécutives, pour quelle(s) raison(s)? (Plusieurs réponses possibles)



☞ Connaissez-vous les aides permettant aux fa-



LES AIDES AUX VACANCES



40 bis, avenue Pierre de
Coubertin
36000 CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 60 45 60
Télécopie : 02 54 60 45 61
Messagerie : udaf36@wanadoo.fr

www.udaf36.fr

*Résultats complets sur simple
demande*

- Elle donne son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur propose des mesures qui paraissent conformes aux intérêts des familles.

- Elle représente officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigne ou propose les délégués des familles aux divers conseils, assemblées, commissions, schémas départementaux ou autres organismes institués par l'État, la région.

- Elle agit dans tous les domaines de la vie des familles et notamment l'enfance et la jeunesse, l'habitat, l'emploi, l'éducation, l'autonomie et la dépendance, le handicap, le développement durable, les médias et les usages numériques et s'appuie sur les résultats d'étude de notre observatoire de la famille.

Les associations départementales adhérentes de l'UDAF gèrent des services liés à la parentalité tels que :

- Des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
- L'organisation de voyages
- Des intérêts des consommateurs
- Des bourses aux vêtements, la puériculture...
- Des IME
- La garde d'enfants, l'aide à domicile
- Des chantiers d'éducation...